

Jeudi 7 octobre 2021

Deuxième édition des Trophées du développement durable Dordogne-Périgord

Le 7 juin, le Conseil départemental de la Dordogne a lancé la **2ème édition des Trophées du développement durable Dordogne-Périgord**. Ces trophées permettent d'identifier les acteurs engagés en matière de développement durable et de valoriser leurs actions afin d'inspirer les initiatives en faveur de la transition écologique. Ils offrent ainsi un terreau propice aux bonnes pratiques du développement durable sur notre territoire.

Ces trophées ont pour objectifs de :

- Prendre en compte le développement durable dans ses trois dimensions (l'environnement, l'économie, le social),
- Favoriser l'émergence et l'expérimentation de projets locaux, et encourager la conduite du changement pour un développement durable,
- Valoriser des projets pilotes et des pratiques « exemplaires » menés par des acteurs périgourdiens et partager leurs expériences.

Pour cette nouvelle édition, le Département a ouvert ces trophées à deux nouvelles catégories : écoles primaires et collèges.

Les actions retenues doivent agir en faveur du développement durable et porter au minimum sur une de ses trois dimensions (environnementale, économique, et sociale) tout en favorisant une gouvernance partagée.

Le dépôt des candidatures a été ouvert à partir du 7 juin de cette année jusqu'au 15 septembre dernier.

35 dossiers ont été déposés, 4 par des entreprises, 5 par des collectivités, 19 par des associations, 3 par des écoles primaires et 4 par des collègues.

Le jury, constitué d'élus départementaux, de représentants de l'administration départementale et d'experts, s'est réuni le 24 septembre, avec pour mission de sélectionner les lauréats et deux coups de cœur toutes catégories confondues.

Comme l'an passé, « un prix du public » a permis aux citoyens de voter, via la plateforme, pour une action qui a retenu leur attention dans l'ensemble des catégories (891 votes).

DANS LA CONTINUITÉ DES TROPHÉES

Dans le prolongement de cet événement, le Conseil départemental propose de valoriser les actions des candidats sur la carte collaborative « **Partageons nos initiatives durables** ».

Celle-ci recense et cartographie les initiatives de la 1ère édition au travers de fiches actions géo référencées suivant 5 thématiques :

- Production et consommation durables
- Préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Vivre ensemble
- Épanouissement des habitants
- Résilience et lutte contre le changement climatique

Toutes les initiatives de la 2ème édition seront également intégrées à cette cartographie. Tous les acteurs périgourdiens peuvent déposer leur action via le formulaire en ligne afin de valoriser l'initiative en émergence ou existante.

Le Département va également proposer deux actions sur la durée :

- d'une part, la création d'une plateforme numérique dédiée aux initiatives de l'ensemble des acteurs départementaux en matière de développement durable.

Véritable centre de ressources qui valorisera les initiatives menées sur le territoire (cartographie, fiches descriptives), cette plateforme fera aussi la promotion des actions du Département, informera des actualités réglementaires, relayera les appels à projets, mettra en ligne des témoignages, donnera des méthodes pour mener à bien un projet...

- et d'autre part, de constituer un réseau d'acteurs publics (ceux des services des collectivités et EPCI) sur le sujet de l'excellence environnementale et du développement durable, d'animer ce réseau, notamment en organisant, régulièrement, des rencontres, des séminaires favorisant les échanges de savoirs et de projets.



UNE TRENTAINE DE PROJETS SOU MIS AU VOTE DU JURY

Au total, 35 dossiers ont été déposés, 4 par des entreprises, 5 par des collectivités et 19 par des associations, 3 par des écoles primaires et 4 par des collèges.

Dans le détail, **pour les entreprises**, l'entreprise SI ENERGIE déploie une invention qui propose un dispositif complet, en aval des panneaux photovoltaïques, qui gère intelligemment les variations de production électrique pour les transformer efficacement en énergie calorifique.

Il y a également THE GREEN CASE, une jeune start'up française, qui a créé une plateforme de vente en ligne « Green Case » qui a pour but de proposer des produits écologiques de qualité tout en minimisant l'empreinte écologique du consommateur.

Pour cela, ils travaillent exclusivement avec des fournisseurs français et sélectionnent des produits bio, naturels, éthiques, écologiques et éco-responsables.

De leur côté, parmi les actions proposées par les collectivités, on peut citer l'action portée par le Parc naturel régional Périgord Limousin qui accompagne les actions des éco-délégués pour permettre aux élèves de découvrir leur lieu de vie et ses richesses, en comprendre la complexité et agir pour mieux l'habiter.

Le Parc aide les éco-délégués à enrichir leur culture et réaliser leur mission. La commune de Sarliac sur l'Isle, quant à elle, élabore un schéma cyclable afin de favoriser le mode de déplacement doux et actif en toute sécurité.

Elle souhaite ainsi amener les habitants à modifier leurs déplacements au sein de la commune, les inviter à délaissé leur voiture et ainsi, participer à la lutte contre le changement climatique.

Les associations ne sont pas en reste, car elles ont été les plus prolifiques avec pas moins de 19 actions soumises au jury.

Parmi elles, on peut citer l'association ARRREUH qui souhaite sensibiliser le public dès le plus jeune âge au spectacle vivant, outil culturel vecteur de messages favorisant le « vivre ensemble » par exemple avec son spectacle « Le voyage de Plume le nuage », qui aborde le thème du développement durable. Pour l'association Les Arts à Souhait, à travers la notion « d'art brut » qu'elle véhicule, tout objet de récupération devient un potentiel outil de création et favorise une éducation populaire et une sensibilisation au développement durable.

Le Bergerac Périgord Football Club a organisé une « Green Fan Zone » en prenant appui sur la charte des 15 engagements éco-responsables des événements sportifs du WWF et du ministère des Sports.

Enfin, ce sont **4 collèges et 3 écoles élémentaires** qui ont concouru pour leur première édition. On peut citer « La Cleanwalk CCC » organisée par le collège Clos Chassaing de Périgueux.

C'est une action de nettoyage des déchets dans les rues de Périgueux, menée le mercredi 9 juin par 55 élèves volontaires de 6e-5e-4e du collège.

On peut également citer l'école primaire d'Echourgnac qui a pu réaliser un potager dans son école grâce au financement obtenu au budget participatif 2019. « Mon potager à l'école » a pour objectif de réaliser un potager pour apprendre le cycle de vie des végétaux.

LES LAURÉATS 2021

• Catégorie collectivités

TERRASSON-LAVILLEDIEU pour « Jardinons la ville, cultivons Terrasson »

MANZAC-SUR-VERN pour « le Rucher Ecole de Manzac-sur-Vern »

• Catégorie entreprises

EDEN ET SENS (Ginestet) pour « un parc ludo-pédagogique pour petits et grands »

SI ENERGIE (Sergeac) pour « système de production de chaleur à partir d'électricité photovoltaïque bi mode bi tension »

• Catégorie associations

BASE (Bergerac) pour « Du cep à la bouteille : des vignes solidaires et inclusives grâce à un ensemblier d'insertion professionnelle »

LE PIED ALLEZ TRIEZ (Montignac) pour « Création d'un lieu de coopération encourageant le lien social, favorisant un mode de consommation éco-citoyen et renforçant le pouvoir d'agir des habitants en Vallée de l'Homme »

• Catégorie écoles élémentaires

ECOLE DE NANTHIAT pour « Recycler le non recyclable »

• Catégorie collèges

LA CITÉ SCOLAIRE ALCIDE DUSOLIER DE NONTRON pour « La cité de la Biodiversité »

• Prix du public

LE RUCHER ÉCOLE DE MANZAC SUR VERN » (230 voix)

• Les coups de cœur

L'ASSOCIATION ASTEROIDEA (Périgueux) pour son application « We are the Drops »

L'ASSOCIATION CINÉ'TOILE (Montignac-Lascaux) pour « le festival du film DocumenTerre ».